

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 JUIN 2026**

L'An Deux Mil Vingt-six, le 5 juin 2026,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIRE Ludovic, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : quinze

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/05/2026

Présents : MM. BIRE Ludovic, ROBIN Florence, POUPARD Laurent, MASSE Killian, PECQUERIE Ariana, DESIRE Catherine, PAJOT Sarah, MAROLLEAU Thomas, BAUDRY Frédéric, CLOUP Fanny, FAUCHER Clément, JUIN Sophie, DUMAINE David

Absents excusés : SOUCHARD Grégory (donne pouvoir à FAUCHER Clément), HIZETTE Laurence

Absents :

Madame JUIN Sophie est désignée secrétaire de séance

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du dernier procès-verbal
- Avenants « Réaménagement de la mairie »
- Subventions
- Questions diverses

**2026-45 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES**

Le Maire présente à l'assemblée les demandes de contribution et de subvention reçues cette année.

Après débat, l'assemblée décide par :

14 Voix « pour »

0 Voix « abstention »

0 Voix « contre »

d'accorder une subvention aux associations, listées ci-dessous :

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| → Saint Georges Animation :      | 600 € |
| → Amicale des Donneurs de sang : | 100 € |
| → A CAPPELLA :                   | 500 € |
| → Collège Roger Thabault – golf  | 302 € |

**2026-46 AVENANT N°2 – LOT N°04 : CLOISON SECHE – PLAFOND – ISOLATION REAMENGEMENT DE LA MAIRIE****AVENANT N°2 – LOT N°04 : CLOISON SECHE – PLAFOND - ISOLATION**

Monsieur le Maire explique que cet avenant a pour objet de prendre en compte une plus-value pour le lot N°4 cloison sèche – plafond - isolation de l'entreprise SARL VERGNAUD.

Au 1<sup>er</sup> étage le local technique (pour partie) et un local attenant ont été exclus de la rénovation globale, M. le Maire regrette que ces 2 pièces ne soient pas réhabilitées.

Ces travaux supplémentaires sont :

- Habillage placo + bandes, sans isolation, des murs restant nus dans les locaux techniques
- Doublage avec isolation des murs sud et ouest du local non affecté R+1, doublage sans isolation du mur nord du local non affecté R+1,

Création d'un plafond placo sur la surface du même local, avec résistance CF1h.

Après en avoir discuté, lors d'une réunion de chantier, avec le maître d'ouvrage, l'entreprise concernée et le maître d'œuvre, il a été demandé à l'entreprise SARL VERGNAUD de chiffrer ces travaux supplémentaires et, de demander à l'assemblée délibérante de se prononcer sur cette plus-value.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

- 14 voix « pour »
- 0 voix « contre »
- 0 voix « abstention »

➤ De conclure l'avenant d'augmentation ci-dessus détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de réaménagement de la mairie

Entreprise attributaire : SARL VERGNAUD, 5 la Guittonnière 79450 Saint Aubin Le Cloud

Marché initial : délibération 2025-29 portant attribution d'un marché public – marché de travaux réaménagement de la mairie

Montant pour le lot N° 4 : 49 246.39 € HT soit 59 095.67 € TTC

Avenant n°1 : montant : - 1 577.89 € HT soit - 1 893.47 € TTC

Avenant N°2 : montant : 3 519.30 € HT soit 4 223.16 € TTC

Nouveau montant du marché pour le lot N° 4 : **51 187.80 € HT soit 61 425.36 € TTC**

➤ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant considéré ainsi, que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

Questions diverses :

Demande de subvention France Alzheimer : sera vue lors d'une prochaine séance du conseil

Distribution d'une mention d'information RGPD à destination des élus

SIEDS : accord de subvention concernant le projet « local technique » pour un montant de 4 556.00 €

Compte-rendu sur le projet de travaux des deux plateaux surélevés (RD24)

Présentation de rapport social unique 2025

Assemblée générale UDAF 2026 : le 18 juin 2026 à St Maixent l'Ecole

La séance est clôturée à 13h 45

|         |                                                                                           |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2026-45 | SUBVENTIONS ATTRIBUÉES                                                                    |
| 2026-46 | AVENANT N°2 – LOT N°04 : CLOISON SECHE – PLAFOND – ISOLATION<br>REAMENGEMENT DE LA MAIRIE |

Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 5 juin 2026 avec :

- 14 voix « pour »
- .... voix « contre »
- .... voix « abstention »

Le Secrétaire de séance,  
1<sup>er</sup> adjoint,

Sophie JUIN



Le Maire,

Ludovic BIRE

